

OFFRE D'EMPLOI

La FONDATION SAVART, 17 établissements et services, 290 salariés, 600 personnes accompagnées, recrute pour l'EANM CESAR SAVART – FOA « Des Prés Verts » et CAJ « L'Horizon » à LA CAPELLE :

UN AGENT D'ENTRETIEN / CHAUFFEUR (H/F)

Réf. Annexe 5 de la CCNT du 15.03.1966

CDI – 1 ETP (dès que possible)

MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur et fonctionnel de la Cheffe de service éducatif, vous assurez notamment :

- La prise en charge du transport quotidien des usagers (matin et soir, éventuellement en journée)
- L'entretien courant de l'établissement (journée).

PROFIL DU POSTE

- Excellent relationnel avec les adultes en situation de handicap
- La connaissance de la déficience intellectuelle et de l'autisme serait un atout
- Conscientieux et rigoureux dans votre travail technique
- Capacité à connaître, à intervenir dans votre champ de compétences et à accompagner les intervenants, sur les obligations de contrôles réglementaires de l'établissement
- Capacité à prendre des initiatives mais en restituant aux cadres de l'établissement
- Responsable de la sécurité des adultes et du véhicule pendant le transport.
- Capacités à entretenir le parc de véhicules de l'établissement (nettoyage, niveaux...) en dehors des révisions garages et alerter dès qu'un problème est constaté.
- Capacités à entretenir les espaces verts de l'établissement (tontes, élagage, débroussaillage)
- Autonomie dans le travail, connaissances et savoir-faire avéré en travaux de réfection dans les domaines du bâtiment (peinture, plomberie, plâtre...)
- Pour toutes ces missions, vous savez quotidiennement rendre compte précisément de vos actions à votre hiérarchie

CONDITIONS

- **Permis D fortement souhaité, avec FIMO/FCO à jour et conformité aux obligations réglementaires**
- Cycle horaire du lundi au vendredi (35 heures hebdomadaire)
- Casier judiciaire N°3 datant de moins de trois mois.
- Certificats de vaccination (Hépatite B) exigés.

RÉMUNÉRATION (CCNT 15.03.1966)

- Coefficient de base : 403 (plus ancienneté)
- Valeur du point : 3,93 €
- Indemnité de sujétion spéciale : 9,21%
- Indemnité différentielle du SMIC : 93.37 €
- Ségur 2024 : 238 €

Soit 2 061.03 € brut de base par mois pour 151.67h de travail.

CANDIDATURE

Lettre de motivation, CV à envoyer à Monsieur le Directeur de l'ESAT « Le Garmouzet » – rue de la Verrerie – 02170 LE NOUVION-EN-THIERACHE, ou par mail : esat.legarmouzet@fondationsavart.fr